

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1794>



event

nomination de SALAH HAMOURI Citoyen d'honneur de la Ville de Beaumont

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2010

Date de parution : 5 octobre 2010

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Mairie de BEAUMONT (63110)

Mardi 5 octobre 2010 à 18h30

Cérémonie pour la nomination de SALAH HAMOURI

Citoyen d'honneur de la Ville de Beaumont

Cette cérémonie sera suivie,

à la Maison des Beaumontois (21 rue René Brut),

- ▶ à 19h30 d'un pot de l'amitié
- ▶ à 20h30 d'une projection-débat sur le thème des prisonniers palestiniens en Israël :
- ▶ Le film "Salah, mon fils, mon frère" (2010) sera projeté, en présence de son réalisateur Eric Biesse.

Le débat qui suivra sera animé par :

- ▶ Claude Léostic, vice-présidente de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) (Paris),
- ▶ André Rosevègue, co-président de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix) (Bordeaux),
- ▶ Taher Al-labadi, président de la GUPS France (syndicat des étudiants palestiniens) (Paris)
- ▶ des représentants du collectif Palestine 63

VILLE de BEAUMONT (63110)

Mercredi 15 septembre 2010

Nomination de SALAH HAMOURI

Citoyen d'honneur de la Ville de Beaumont

Derrière les barreaux d'une prison israélienne depuis cinq ans, Salah Hamouri a été contraint, comme ce fut le cas pour Clothilde Reiss en Iran, de s'accuser faussement devant un tribunal militaire israélien d'occupation, tribunal illégal au regard des décisions de l'ONU.

La dimension palestinienne de sa binationalité est refusée à Salah Hamouri par la force occupante. Il n'est donc « que » français, par sa mère, Denise Guidoux, originaire de Bourg en Bresse, épouse Hamouri et mère de trois enfants. Il est à ce titre le seul français emprisonné depuis aussi longtemps pour des raisons politiques.

Récemment, Jean-David Levitte, conseiller diplomatique de la République, recevant pour la première fois Mme Denise Hamouri et M.Lefort de l'AFPS, a noté que l'acte d'accusation du tribunal militaire israélien ne mentionnait aucun fait ni acte répréhensibles mais une simple intention, notion qui relève d'un pur arbitraire.

Ce changement d'approche du cas de Salah, jusqu'ici ignoré par la Présidence de la République, est sans aucun doute l'écho des nombreuses mobilisations pour sa libération inconditionnelle. Il nous faut donc faire suite au voeu proposé au conseil municipal du 28 avril 2010 et continuer d'intervenir auprès des autorités françaises pour obtenir la libération de Salah en insistant sur notre détermination à soutenir à SALAH HAMOURI

Le conseil municipal est donc invité à :

- ▶ nommer Salah Hamouri, citoyen d'honneur de notre ville.

Délibération adoptée le 15 septembre 2010,

par 28 voix et 5 abstentions sur 33 conseillers présents.

... / ...

VILLE de BEAUMONT (63110)

Mercredi 28 avril 2010

Motion pour la libération de Salah Hamouri

En dépit d'un fort mouvement d'opinion et d'interventions multiples auprès des autorités concernées, en France comme en Israël, le jeune franco-palestinien de 25 ans, Salah Hamouri, est toujours en prison.

Le 17 avril 2008, après trois ans d'emprisonnement au cours desquels une vingtaine d'audience ont fait l'objet de reports successifs faute de témoins et/ou d'éléments de preuve permettant d'établir sa culpabilité, Salah n'a eu que l'impossible choix de « plaider coupable » sous peine de se voir infliger une peine de prison supérieure à 7ans.

Ce qu'on lui reproche ? Etre passé, trois mois avant son arrestation le 13 mars 2005, devant le domicile de Yossef

nomination de SALAH HAMOURI Citoyen d'honneur de la Ville de Beaumont

Ovadia, chef du parti Shass, rabbin connu pour ses positions extrêmes.

Ce fait banal, joint à l'accusation, du reste non-fondée, de son appartenance au FPLP, ont conduit le tribunal militaire israélien d'Ofer, situé dans les territoires palestiniens illégalement occupés, à considérer que Salah Hamouri avait l'intention d'attenter à la vie de cette personne.

Salah Hamouri a donc été condamné à 7 ans d'emprisonnement pour « délit d'intention »

Le Conseil Municipal de Beaumont

" soutient Salah Hamouri et sa famille dans leur combat pour sa libération

" rappelle l'illégitimité du tribunal militaire, au regard des résolutions de l'ONU sur les territoires occupés.

" rappelle que Salah Hamouri est un citoyen de nationalité palestinienne et française et, à ce titre, demande au Président Nicolas Sarkozy de mettre tout en oeuvre pour intervenir en personne auprès du Premier Ministre Israélien afin d'obtenir sa libération

Voté le 28 avril 2010 par le conseil municipal,

par 27 voix et 5 abstentions sur 32 conseillers présents ou représentés.

(point 17 page 7 du document http://www.beaumont63.fr/IMG/pdf/Compte_rendu_28-04-10.pdf)